

milly 2000

milly 2000

Infos

milly2000.wifeo.com

Décembre 2010

Edito

Marie-Anne BACHELERIE est élue présidente de Milly 2000 ; elle prend la place laissée vacante par Michel LECOMTE, président depuis octobre 2008 qui, pour des raisons personnelles, a dû quitter

Milly et a donc démissionné de sa fonction tenue jusqu'à fin septembre 2010 ; nous le regretterons car il ressentait finement la situation sociale et politique dans notre commune.

Milly 2000 a, sur son impulsion, réfléchi pour proposer des solutions que nos 2 élus ont soumis et soumettront aux commissions municipales, notamment sur la circulation et le stationnement.

Bon courage à Michel dans son nouveau cadre de vie etMerci à lui.

Nous souhaitons la bienvenue à Marie-Anne BACHELERIE, notre nouvelle présidente.

Ce journal met l'accent sur les **réformes** :

La réforme des retraites... La loi est votée et promulguée ! Allez ! Circulez ! Mais n'y a-t-il plus rien à dire... Vous trouverez dans ce numéro un point de vue sur le sujet. Un article plus explicite se trouve dans notre site internet : milly2000.wifeo.com, menu « actualité ».

La réforme (encore une) territoriale ... est en débat. On en parle dans les pages suivantes. Cette modification dans le fonctionnement des institutions aura des répercussions lourdes.

La réforme de l'enseignement... considérée excellente par le ministre de l'Education... Un article est consacré à la formation des maîtres, avec les conséquences prévisibles néfastes sur les élèves.

Les infos locales sont quand même au rendez-vous

Dans ce numéro :

Réforme territoriale	2
Réforme de l'enseigne-	2
Réforme des retraites	3
Elections cantonales	3
Insécurité	3
Circulation-Stationnement	4
Les couloirs aériens	4

La fin de l'année est proche.

Aussi, MILLY 2000 profite de l'occasion pour vous souhaiter, malgré les difficultés, de passer de bonnes fêtes, et espère, pour vous et vos proches, une meilleure année 2011.

JM PERRIOT

Secrétaire de Milly 2000

NOS CONTACTS

Milly 2000 : milly2000.wifeo.com
Contacts91-m2000@yahoo.fr
Marie-Anne BACHELERIE
(présidente de MILLY 2000) :
06 89 81 22 08

NOS ELUS

Gérard MEYDIOT: 01 64 98 91 43
Jean-Michel PERRIOT: 06 03 68 94 52

Avez-vous fait l'expérience de circuler à pied rue saint Pierre, du lotissement « la porte au roi » jusqu'au centre ville et cela avec une poussette ? C'est une épreuve dangereuse et stressante.

A-t-on pensé, au Conseil municipal, à aménager ce cheminement pour la sécurité des piétons en diminuant la vitesse excessive de nombreux véhicules ?

Est-il possible d'en faire une voie à sens unique ?



Milly 2000 étudie en ce moment un plan global de circulation (modification du sens de circulation dans certaines rues, sens uniques, création d'aires de stationnement, etc...).

Si vous pensez pouvoir nous aider, prenez contact avec les élus.



La réforme territoriale

Les 20 et 27 mars 2011 vous élirez le conseiller général du canton. D'habitude le mandat était de 6 ans, mais pour cette dernière fois il ne sera que de 3 ans.

En effet en 2014, la réforme territoriale entrera en vigueur et il n'y aura plus qu'une seule assemblée pour la région et les départements de la région, avec un seul « conseiller territorial ».

Plus de conseillers régionaux et plus de conseillers généraux : économies allez vous dire, peut-être ! encore que les gains sont assez minimes en regard des enjeux.

L'Etat veut encore transférer d'autres compétences, mais sans les ressources puisqu'il n'a plus d'argent. Conjuguée avec la récente suppression de la taxe professionnelle, la réforme diminue l'autonomie des régions et départements en amoindrissant les ressources ; car n'allez pas croire que l'Etat donnera à cette nouvelle assemblée autant de moyens que les deux anciennes réunies. Il restera donc une alternative : soit réduire les dépenses (fonctionnement, mais aussi investissements), soit augmenter les impôts locaux. L'Etat n'augmente pas les impôts sur le revenu, certes non, **il oblige les collectivités territoriales à le faire à sa place.** Et ce n'est pas une question Gauche / Droite, car remarquez bien qu'en ce domaine, les élus locaux ont tous le même langage, quel que soit leur bord politique.

Partagé entre le canton, le département et la région, le conseiller territorial ne sera plus autant à l'écoute du terrain, mais il aura beaucoup de difficultés à appréhender l'ensemble du territoire de la région.

Le mode d'élection du conseiller territorial est une nouveauté internationale ! Il n'est d'ailleurs pas encore adopté (ni finalisé !) car beaucoup de parlementaires « se posent des questions au sujet des subtilités cachées (!) de ce système inventé par les Enarques » (dixit certains députés UMP).

Il faut savoir également que le texte de la réforme proposée avait été amendé sérieusement par le Sénat (pourtant de droite), mais au retour à la chambre des députés, un grand nombre d'amendements ont été purement et simplement supprimés, **sur demande du Gouvernement.**

Mars 2011 : en élisant votre conseiller général vous élisez une personne du canton qui connaît le terrain, qui connaît les problèmes locaux, qui connaît les personnes et leurs besoins. Profitez-en, car en 2014, vous risquez d'avoir de mauvaises surprises...

Encore une réforme qu'il était nécessaire de faire, mais encore une fois ce ne sont pas les bonnes solutions qui ont été appliquées ! Sûrement par manque de concertation ...

Gérard MEYDIOT
Conseiller Municipal



La réforme de l'enseignement (formation des professeurs)

S'il existait un concours de langue de bois, Luc Chatel sortirait major.

Il a osé dire le 27 septembre : " j'ai souhaité pour les professeurs nouvellement recrutés à la rentrée 2010 un **accompagnement renforcé**".

Alors que les anciens professeurs effectuaient leur première année sous le parrainage d'un collègue chevronné, 14000 nouveaux professeurs ont été **parachutés** dans leurs classes sans la moindre formation pédagogique. Pour des raisons exclusivement économiques, le gouvernement sabre la formation et gagne ainsi les postes de ceux qui auraient dû effectuer cette année la "*conduite accompagnée*". Ainsi ces nouveaux enseignants sont considérés comme "opérationnels" et compensent, en partie, les 16000 suppressions de postes dues aux départs en retraite non

remplacés. Alors, le gouvernement a prévu "**le tutorat**". Ces tuteurs épauleraient mais comme simples observateurs leurs protégés vu leur manque de temps et faute de volontaires. Si bien qu'ils exercent souvent leur soutien **par téléphone ou par courriel**, certains ont même la charge de plusieurs jeunes professeurs. Les promesses n'ont pas manquées : "droit individuel à la formation" (Sarkozy en 2007), pas trop de classes.....pas trop difficiles....pas trop différentes....pas trop chargées.... Sans compter que certaines nouvelles recrues ont connu leur affectation 10 jours avant la rentrée....

Un mauvais jeu de massacre, tant pour ces jeunes professeurs que pour leurs jeunes élèves.

Jeannine FRIAND



La réforme des retraites

L'âge légal de départ à la retraite est reculé de 2 ans, de même que celui auquel on peut prétendre à une retraite à taux plein !

La rue n'a pas fait plier (pour l'instant) le gouvernement, malgré le nombre important de manifestants, hostiles à ce projet de réforme.

Comme on pouvait s'en douter, le Sénat a rejeté tous les amendements des groupes de gauche et, sur ordre de l'Élysée, il a été fait application du vote bloqué, selon l'article 44-3 de la Constitution, qui prévoit :

« Si le Gouvernement le demande, l'assemblée saisie (en l'occurrence, le Sénat) se prononce par un seul vote, sur tout ou partie du texte en discussion, en ne retenant que les amendements proposés ou acceptés par le Gouvernement ».

Il n'y a pas eu concertation avec les organisations syndicales lorsqu'elles le demandaient ; Il y a passage en force d'un projet voulu par le Président de la République, lequel projet ne résout pas grand-chose.

Si ça c'est pas d'la démocratie !!!

Pour que l'on comprenne bien la différence entre le projet gouvernemental et le projet que présentait la gauche, et notamment le parti socialiste, vous trouverez sur notre site (milly2000.wifeo.com, menu « actualité »), un tableau comparatif mettant en évidence les propositions des 2 projets, et leurs conséquences en termes budgétaires.

Ce tableau peut vous être fourni lors de votre visite à nos séances de travail, tous les vendredis de 10.00 à midi, salle Angélique.

Jean-Michel PERRIOT
Conseiller Municipal

Les élections Cantonales

Au mois de mars 2011, la Gauche présentera une candidate à l'élection cantonale.

Le Conseil Général de l'Essonne doit rester à Gauche et, si possible, renforcer cette tendance.

Le conseil général reste un des derniers remparts face au pouvoir centralisé de l'Etat de droite ; les réformes s'accroissent et visent, en réalité à privatiser au maximum, au bénéfice de quelques-uns. Les fonds de pension privés vont bientôt ressurgir après la réforme des retraites, les mutuelles de santé,

obligées de rembourser de plus en plus, vont subir la concurrence accrue des groupes privés (qui ne rembourseront, eux, que ce qui est rentable... pour eux !), les dépenses de l'Etat se reportent sur les collectivités territoriales, sans les ressources y afférant, etc, etc ...

Le modèle avoué et revendiqué au niveau national est le modèle US. Souvenez-vous des derniers événements américains : certains fonds de pension ruinés, laissant des milliers de retraités sans ressources, des milliers de personnes jetées à la rue par les banques, pratiquant des

taux d'emprunt excessifs, une réforme de la couverture santé difficilement obtenue face au Parlement, la toute puissance des banques et des groupes financiers, etc ...

Voulez-vous vivre dans une telle société dans les années à venir ?
Si oui : continuons ainsi.

Si non : aux prochaines cantonales, pour faire reculer le gouvernement sur ses projets « inhumains », votez pour une candidate qui refuse ce modèle, votez à Gauche !

Les travaux avenue de Ganay

L'avenue de Ganay est presque terminée. Si en soi, elle ne résout pas tous les problèmes, elle a le mérite, outre l'esthétique, de réduire la vitesse, du carrefour Chagot jusqu' aux HLM, grâce aux nombreux ralentisseurs. Preuve, s'il en était besoin, que ce système est efficace. Nous demandons d'ailleurs la mise en place de ce même genre d'équipement sur les boulevards, sur lesquels la vitesse va être réduite à 30 km/h. La pose des mâts de signalisation, et des reverbères, pose des problèmes de circulation aux PMR*. Quelques erreurs de traversée, surveillées par les riverains ont été corrigées.

On peut dire que, dans l'ensemble, c'est une belle réalisation

*Personnes à Mobilité Réduite



Circulation, Stationnement ...

La mise en zone bleue de la place du Marché et les parking Colombier et Moustier n'ont en rien réglé le problème de la circulation et du stationnement.

Pourtant, la municipalité a fait quelques efforts, reconnaissons-le, pour améliorer le confort des automobilistes ... et des piétons ! Alors, me direz-vous, pourquoi le problème persiste t'il ? A mon avis, il s'agit plus d'incivilité et de non respect de la loi que de manque de moyens.

(voir à ce sujet, l'article R417-10, entre autre, du code de la route).

Des bandes jaunes, indiquant l'interdiction d'arrêt, ont été mises en place devant le magasin Hasle (photographe), devant le magasin « le loup blanc », devant la Caisse d'Epargne, autour de la halle, etc.. Et l'on assiste, tous les jours à l'arrêt de véhicules à ces emplacements. Certains même y stationnent toute la journée !!!! Avec un disque de stationnement !!!!

Nous avons suggérer la mise en place de panneaux, sur les mâts existants place du Marché, indiquant l'emplacement des parcs de stationnement Moustier et Colombier, ainsi que le nombre de places. Nous pensons que cette signalétique pourrait inciter les automobilistes qui cherchent une place, à aller voir sur ces parcs : des places libres y existent, si, si. Je pense que nous ne l'avons pas dit assez fort car ces panneaux n'existent pas. Ou alors, c'est trop cher. Ou encore, ce n'est pas une bonne idée !

Dans sa lettre d'informations n° 3 de mars 1990, Pierre Chevrier, alors maire de Milly-la-Forêt, appelait au civisme et exhortait les automobilistes de laisser les trottoirs aux jeunes et aux personnes âgées. Dans le n° 18 de MILLY 2000 Infos, j'attirais l'attention de l'opinion sur ce problème (j'ai d'ailleurs du le faire à d'autres reprises ...). Le Conseil Municipal Junior est même intervenu !

Aujourd'hui, le problème n'est toujours pas réglé !

Il doit pourtant exister une solution.

La réponse est sans doute dans cette question :

Automobilistes, pourquoi stationnez-vous systématiquement sur les trottoirs ?

La présence des 3 policiers municipaux, qui patrouillent et verbalisent régulièrement, ne fait pas grand-chose à l'affaire.

Nous réfléchissons, actuellement, à un plan de circulation globale (mise en sens unique de certaines rues, créations de parcs de stationnement, etc...) qui pourraient, sans doute, améliorer les choses.

Mais, comme l'a dit quelqu'un au XVIIIème siècle :

L'ESPOIR FAIT VIVRE.

JMP



Les couloirs aériens

Le Samedi 13 novembre à 15h00 rassemblement des élus et de la population à Saint-Jean-de-Beauregard*. Beaucoup de monde !

Encore les retraites ? Non, mais toujours le problème du déplacement des couloirs aériens sur le sud de l'Essonne. Encore une « réforme » faite en dépit du bon sens !

Sous prétexte du Grenelle de l'environnement volonté de mettre en place une fausse « bonne solution » pour réduire le bruit. En fait on déplace le bruit, en l'imposant à beaucoup de nouvelles populations, sans pour autant réduire les nuisances pour les autres qui resteront avec les décollages et une partie des arrivées; cela sans compter avec la dépréciation immobilière pour les nouvelles zones survolées, sans gain pour les zones actuelles.

Malgré des réunions techniques et des contre propositions (émanant de pilotes et de contrôleurs aériens) et techniquement recevables (DGAC dixit), la volonté politique persiste dans son plan initial pour une mise en application au printemps 2011.

Les élus de tous bords politiques et les associations d'environnement continuent à être mobilisées sur ce dossier ; ils faut faire comprendre aux décideurs que les contre-propositions permettraient à tous d'être gagnants : pas de nouvelles populations survolées et réduction du bruit pour celles qui le sont.

D'autres actions seront proposées dans les semaines qui viennent .

*Saint-Jean-de-Beauregard : lieu de la balise ORW, axe de la piste concernée à Orly.

(in) Sécurité

Le jeudi 11 novembre, une personne assistant au vin d'honneur servi par la municipalité, avait stationné sa voiture sur la place Grammont à 20 mètres des bureaux de la Police Municipale. Quelle ne fût pas surprise en regagnant celle-ci, de trouver une vitre brisée et ses affaires dérobées. Une autre personne, 2 semaines auparavant, un jeudi également (jour de marché) s'est fait arracher son sac à main alors qu'elle le portait avec elle !

Milliacois et visiteurs, attention. Ne laissez rien trainer dans vos véhicules qui pourrait solliciter des envies ... Mesdames, accrochez vos sacs à main, ou prenez-en deux : un sur votre épaule et l'autre que vous tenez à la main ... pour le balancer à la figure de votre agresseur !

Si vous avez des idées pour faire avancer les choses à Milly, si vous pensez que vous pouvez être utiles à l'avancée de certains dossiers (amélioration de la circulation et du stationnement, aménagement d'équipements divers, transports, environnement, etc...), ou tout simplement, si vous avez des choses à dire, venez rencontrer Gérard MEYDIOT et Jean-Michel PERRIOT. Ils travaillent sur des dossiers communaux tous les vendredis de 10 heures à midi, dans la salle « Angélique » (ancienne salle des élections), située derrière la mairie, près du CCAS. Ils seront heureux de vous y accueillir.

Vous pouvez également nous écrire en laissant un message sur le site de notre association :

milly2000.wifeo.com